Budget citoven **ACCESSIBLE À TOUS**

sur vosprojetspourlasavoje.fr

Vous n'avez pas accès ou ne maîtrisez pas Internet?

Pour vous renseigner, pour déposer votre projet, pour voter, rendez-vous dans un des lieux relais du Budget citoyen. Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement et d'un accès à une tablette ou un ordinateur.

Pour connaître le lieu le plus proche de chez vous, et pour toute question, contactez le Département :





Pour être recevable, votre projet doit :

- Être localisé en Savoie
- Servir l'intérêt général
- Favoriser le lien social et/ou l'éco-responsabilité
- Correspondre à une dépense d'investissement :
- ✓ Construction, aménagement, acquisition de matériels ou d'équipement
- X Frais de personnels, organisation d'événement...
- Se rattacher à l'une des compétences du Département :







CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR vosprojetspourlasavoie.fr



QUI PEUT PARTICIPER

- Toute personne physique, à partir de 10 ans, domiciliée ou scolarisée en Savoie. Pour les 10-18 ans, une catégorie « Projets jeunes » leur est dédiée
- Toute personne morale de droit privé à but non lucratif (association, collectif) ayant son siège en Savoie.

QUI SERONT LES LAURÉATS

Au total, 31 projets lauréats dont 8 projets jeunes répartis sur tout le département :

- Les 3 projets avant obtenu le plus de votes. sans condition
- 6 Le 1er projet dans chacun des 19 cantons + 1 projet de rayonnement départemental
- Le 1er projet jeune dans chacun des 7 territoires + 1 projet jeune de rayonnement départemental.





PROPOSEZ VOS IDEES, VOTEZ!

sur vosprojetspourlasavoie.fr





Et si vos projets devenaient réalité?

Vous avez des idées pour améliorer votre quotidien et celui des Savoyards? Le Budget citoyen du Département vous aide à les réaliser grâce à une enveloppe globale d'investissement de 1.2 M€.

- Adultes, jeunes, associations, mobilisez-vous pour dessiner la Savoie de demain! Les idées ne manquent pas, à l'image des projets inaugurés dans le cadre de la 1ere édition du Budget citoyen de la Savoie : une forêt Miyawaki pour favoriser en pleine ville la biodiversité et le bien-être, un parc de jeux intergénérationnel, des volières de rééducation pour soigner des rapaces sauvages blessés ou encore un café librairie associatif en milieu rural. Tout est possible i
- Et vous, quel projet souhaiteriez-vous réaliser ? Avec le Budget citoven, vous pouvez agir directement pour votre territoire et favoriser l'éco-responsabilité et le lien social entre les habitants.

En voici le mode d'emploi, alors lancez-vous!





DU 1er AVRIL AU 1er JUIN 2023

Rendez-vous sur

vosprojetspourlasavoie.fr

une plateforme simple et participative pour déposer vos idées.

- 6 Je m'inscris sur « Mon espace » en créant un compte avec un courriel.
- Simple et rapide, je remplis le formulaire qui décrit mon projet, ses objectifs, sa localisation, l'estime son coût et indique qui sera en mesure d'en porter la réalisation (association, commune, établissement scolaire, autre maître d'ouvrage).

2. Partez EN CAMPAGNE À PARTIR DE MI-AOÛT 2023



Dès réception des projets, les services du Département vérifient leur conformité au règlement et étudient leur faisabilité juridique. Votre projet est éligible ? Vous en êtes informé. Alors partez en campagne pour en faire la promotion et recueillir le maximum de votes! Le kit de communication personnalisable sera disponible en liane.

3 À vous de VOTER



DU 8 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2023



Les projets éligibles sont consultables en tigne. Tous les Savoyards, dès l'âge de 10 ans, peuvent voter pour leurs 3 à 5 coups de cœur sur vosprojetspourlasavoie.fr







4. Place aux Lauréats



OCTOBRE 2023

Les 31 projets, dont 8 projets jeunes, plébiscités lors du vote citoyen sont dévoilés. Commence alors le montage du dossier de demande de subvention avec toutes les pièces administratives requises. Le montant de l'aide financière allouée par le Département aux projets choisis est validé par le comité de pilotage du Budget citoven.

5 Les PROJETS deviennent RÉALITÉ

DE 2023 À 2025

Le Département consacre 1.2 M€ à ce deuxième Budget citoyen. Il pourra financer jusqu'à 100% du montant de votre projet et dans la limite maximale de 50 000 €, pour une réalisation dans les 2 ans. Pour chaque projet lauréat. une convention sera signée entre le porteur, le maître d'ouvrage et le Département.

